

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 11 mars 1896 (*chambre civile*). Dégradations à la surface par suite de l'exploitation souterraine d'une mine; irrecevabilité d'offres d'indemnités représentant la dépréciation des terrains devenus impropres à recevoir des constructions; responsabilité des dommages ultérieurs (*affaire RINCHEVAL contre SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS*); V, 23.

— 8 mai 1896 (*chambre criminelle*). Bateaux à vapeur; contravention aux règlements tombant sous l'application de la loi du 21 juillet 1856; complicité (*affaire bateau à vapeur « GÉDÉON COUDERT »*); V, 431.

— 6 juin 1896 (*chambre civile*). Mines; dommages causés à la propriété superficielle par suite d'une interdiction d'irriguer; calcul de l'indemnité due au simple montant du préjudice; inapplicabilité de l'article 43 de la loi des 21 avril 1810-20 juillet 1880 (*affaire époux MOUROT contre COMPAGNIE DES HOULLIÈRES D'AHUN*); V, 474.

— 8 juillet 1896 (*chambre des requêtes*). Dommages causés par l'exploitation souterraine d'une mine. Immeubles atteints par un affaissement du sol; travaux d'exhaussement imposés à l'exploitant (*affaire DELASSUS contre COMPAGNIE DES MINES DE LIÉVIN*); V, 498.

— 1^{er} mai 1897 (*chambre criminelle*). Exploitation de phosphates de chaux en Algérie; inapplicabilité du décret du 12 octobre 1895 aux carrières ouvertes avant la promulgation de ce décret; VI, 416.

— 14 janvier 1898 (*chambre*

criminelle). Carrière; défaut de déclaration; caractère successif de cette contravention; VII, 73.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION, du 13 mars 1899 (*chambre civile*). Mines de fer concédées en Algérie; revendication par des propriétaires du sol de gisements superficiels; appel en garantie de l'Etat, vendeur des terrains de surface (*affaire époux JUMEL de NOIRETERRE contre COMPAGNIE DES MINÉRAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID*); VIII, 439.

— 13 novembre 1899 (*chambre des requêtes*). Mines; droits d'inventions; droits réglés par l'acte de concession (*affaire CARBONNEL contre SCHMID*); IX, 61.

— 12 décembre 1899 (*chambre civile*). Mines; dommages causés à un édifice ayant été construit sur un terrain vendu avec clause de non-garantie (*affaire GOUTHIERE contre SCHNEIDER ET C^{ie}*); IX, 62.

— 13 mars 1900 (*chambre civile*). Mines; dommages à la surface provenant de travaux antérieurs à la concession; non-responsabilité du concessionnaire actuel (*affaire CLARARD contre COMPAGNIE DES MINES DE MONTRAMBERT*); X, 146.

— 24 octobre 1900 (*chambre civile*). Concession de mines; validité d'un traité passé avec les propriétaires du sol antérieurement à l'acte de concession (*affaire consorts NICOLAS contre COMPAGNIE DES MINES DE LA LOIRE*); IX, 513.

— 20 novembre 1900 (*chambre civile*). Redevances tréfoncières; interprétation des actes administratifs réglant la nature et la quotité de ces redevances; renvoi à statuer par l'autorité com-

pétente (*affaire SOCIÉTÉ CIVILE DES TRÉFONDS contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOLLIÈRE ET FIRMINY*); IX, 515.

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION,

du 17 janvier 1901 (*chambre criminelle*). Appareils à vapeur; contravention aux règlements; application de l'article 7 de la loi du 21 juillet 1856; X, 208.

DIX-SEPTIÈME SECTION

ARRÊTS DE COURS D'APPEL

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Nîmes, du 14 janvier 1873. Tarissement de sources occasionné par l'exploitation souterraine d'une mine; terrains où naissent les sources appartenant au concessionnaire de la mine (*affaire VILLESÈCHE contre COMPAGNIE DES FORCES ET FONDERIES D'ALAIS*); IV, 16.

— 3 août 1881. Poitiers. Tarissement de sources occasionné par l'exploitation souterraine d'une mine; responsabilité civile de l'exploitant (*affaire BALLY contre LÉPINERAYS*); IV, 19.

— 4 mai 1889. Bourges. Exploitation d'une carrière sous des chemins vicinaux; prescription de l'action civile (*affaire COMMUNE DE SAINT-LÉGER-DES-VIGNES (Nièvre) contre BERTILLOT et consorts*); II, 16.

— 20 novembre 1889. Lyon. Accident survenu dans une mine; responsabilité de l'exploitant nonobstant le fait que le travail au cours duquel l'accident s'est produit était confié par entreprise à un tiers; fixation de l'in-

demnité due (*affaire FRÉRY contre SOCIÉTÉ DES HOULLIÈRES DE SAINT-ETIENNE*); I, 303.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Lyon, du 5 février 1891. Expropriation d'un terrain occupé par un concessionnaire de mines [*affaire SOCIÉTÉ DES HOULLIÈRES DE SAINT-ETIENNE contre L'ÉTAT (manufacture d'armes de Saint-Etienne)*]; I, 254.

— 5 mars 1891. Aix. Appareils à vapeur; chaudières installées en 1879, avec l'assentiment du propriétaire d'un immeuble contigu, conformément au décret alors en vigueur, du 25 janvier 1865; situation régulière opposable au nouveau propriétaire de l'immeuble (*affaire PONCELET et LAGET contre époux GOUTINES*); II, 418.

— 26 juin 1891. Montpellier. Règlement intérieur de mines homologué par le préfet; question d'approbation ministérielle; I, 292.

— 6 juillet 1891. Nîmes. Accident de mine; action civile; in-

interruption de la prescription par suite d'une reconnaissance tacite de la dette (*affaire MALBOS contre COMPAGNIE DES MINES DE BESSÈGES*); II, 501; *erratum*, p. 605.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Dijon, du 4 novembre 1891. Redevances tréfoncières dues par le concessionnaire des mines de houille de Roche-la-Molière et Firminy; contestations entre le redevancier et le concessionnaire (*affaire* CONSORTS ARGAUD *contre* COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOLIERE ET FIRMINY); II, 345.

— 6 janvier 1892. Lyon. Arrêt confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Saint-Etienne du 29 mai 1888 (voir *infra*, p. 000).

— 25 janvier 1892. Limoges. Arrêt confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil d'Aubusson, du 30 juin 1891 (voir *infra*, p. 183).

— 11 mai 1892. Douai. Ouvrier mineur, congédiement sans délai pour absence non autorisée; faute insuffisamment grave; dommages-intérêts dus (*affaire* MOCHÉ *contre* COMPAGNIE DES MINES D'ANICHE); II, 579.

— 28 avril 1893. Lyon. Mines; épuisement d'eaux provenant d'une concession voisine; absence d'avantage procuré à cette dernière à raison de son exploitation; aucune indemnité due (*affaire* PELLETIER *contre* SOCIÉTÉ ANONYME DES HOULLÈRES DE SAINT-ETIENNE); III, 298.

— 7 juin 1893. Nîmes. Empiètement des travaux d'une concession de mines sur une concession voisine; réparation du préjudice causé, distinct du fait

d'enlèvement des produits et non soumis à la prescription triennale (*affaire* SOCIÉTÉ DES HOULLÈRES DE SAINT-ETIENNE *contre* SCHNEIDER et C^{ie}); IV, 420.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Lyon, du 9 juin 1893. Indivisibilité d'une concession de mines; validité du contrat visant le fractionnement des produits (*affaire* COMPAGNIE DES MINES DE MONTRAMBERT *contre* C^{ie} DE LA RICAMARIE, CONSORTS AGULLON ET SOVI-GNET); IV, 472.

— 21 juin 1893. Lyon. Cession d'une concession de mines; dégâts provenant de travaux antérieurs à cette cession; responsabilité du cédant (*affaire* SOCIÉTÉ ANONYME DES HOULLÈRES DE RIVE-DE-GIER *contre* SOCIÉTÉ ANONYME DES MINEURS DU GIER); III, 506.

— 16 novembre 1893. Douai. Dégradations à la surface causées par l'exploitation d'une mine; terrains devenus impropres à recevoir les constructions; réparation du dommage (*affaire* RINCHEVAL *contre* SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS); VI, 19.

— 23 juillet 1894. Aix. Taxisement de sources occasionné par l'exploitation souterraine d'une mine; responsabilité de l'exploitant (*affaire* AUROUZE *contre* SOCIÉTÉ DES MINES DE BIABAUX); IV, 30.

— 12 décembre 1894. Poitiers. Occupation d'un terrain par un exploitant de mines; irrecevabilité d'une demande en indemnité spéciale pour dépréciation de la valeur du terrain encore occupé par l'exploitant (*affaire* CONSORTS DE CHANTREAU *contre* SOCIÉTÉ DES MINES DE SAINT-LAURS); IV, 305.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Bordeaux, du 12 décembre 1894. Bateau à vapeur; contravention aux règlements tombant sous l'application de la loi du 21 juillet 1856; complicité (*affaire* bateau à vapeur « GÉDÉON-COUDERT »); V, 428.

— 9 mai 1895. Douai. Dommages causés par l'exploitation souterraine d'une mine; immeubles atteints par un affaissement du sol; travaux d'exhaussement imposés à l'exploitant (*affaire* DELASSUS *contre* C^{ie} DES MINES DE LIÉVIN); V, 495.

— 4 novembre 1895. Douai. Caisse de secours d'ouvriers mineurs; nomination et renouvellement de membres du conseil d'administration; application de l'article 12 de la loi du 29 juin 1894 (durée du mandat de l'administrateur) (*affaire* SOCIÉTÉ DE SECOURS DES MINES DE LENS); IV, 496.

— 13 novembre 1895. Agen. Bateau à vapeur; contravention aux règlements tombant sous l'application de la loi du 21 juillet 1856; complicité (*affaire* bateau à vapeur « GÉDÉON-COUDERT »); V, 430.

— 7 décembre 1895. Nancy. Détournement de sources occasionné par l'exploitation d'une mine; exécution à la charge de l'exploitant des travaux nécessaires pour la réparation du dommage (*affaire* MULLER *contre* SOCIÉTÉ DE VEZIN-AULNOYE); V, 107.

— 24 février 1896. Alger. Mines de fer concédées; revendication, par des propriétaires du sol, de gisements superficiels (*arrêt rendu par défaut*; Voir, ci-après, *affaire* époux JUMEL de NOIRETERRE *contre* C^{ie} DES MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID); VIII, 434.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Grenoble, du 29 février 1896. Mines de schistes bitumineux; distillation et vente d'huiles minérales en provenant; caractère commercial de l'entreprise (*affaire* VALLAT, MALLEVAL ET C^{ie} *contre* RÉROLLE et CONSORTS) (*Société des schistes de CHEVIGNY*); V, 397.

— 6 mai 1896. Lyon. Arrêt confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Saint-Etienne, du 17 juillet 1894 (voir *infra*, p. 185).

— 21 mai 1896. Bourges. Carrière à ciel ouvert; défaut de déclaration; irrecevabilité de l'appel d'un jugement du tribunal correctionnel ayant statué sur cette contravention; VII, 72.

— 22 juin 1896. Alger. Mines de fer concédées; revendication, par des propriétaires du sol, de gisements superficiels; appel en garantie de l'Etat vendeur des terrains de surface (*arrêt rendu sur opposition*; *affaire* époux JUMEL de NOIRETERRE *contre* C^{ie} DES MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID); VIII, 436.

— 2 décembre 1896. Amiens. Dégradations causées à la surface par suite de l'exploitation souterraine d'une mine; irrecevabilité d'offres d'indemnité représentant la dépréciation des terrains devenus impropres à recevoir des constructions (*affaire* RINCHEVAL *contre* SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS); VII, 23.

— 26 décembre 1896. Douai. Dommages causés par l'exploitation souterraine d'une mine à une propriété superficielle et au régime d'un cours d'eau la traversant (*affaire* ARONIO DE REM-

BLAY contre COMPAGNIE DES MINES DE LIÉVIN; VI, 366.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Dijon, du 30 décembre 1896. Mines; dommages causés à un édifice construit sur un terrain ayant été vendu avec clause de non-garantie (*affaire GOUTHIERE contre SCHNEIDER ET C^{ie}*); VI, 321.

— 3 avril 1897. Nîmes. Caisse de prévoyance d'ouvriers mineurs; ouvrier blessé; validité de la procédure malgré l'usage indûment accordé du bénéfice de l'assistance judiciaire; défaut d'acceptation des clauses de la caisse de prévoyance; rejet de la requête (*affaire ROUX contre MARSAUT*); VI, 430.

— 30 avril 1897. Angers. Carrière; exploitation dans le terrain d'autrui moyennant redevance; défaut de déclaration; responsabilité pénale des auteurs des travaux d'extraction; VI, 341.

— 21 mai 1897. Lyon. Arrêt confirmant purement et simplement le jugement du tribunal civil de Saint-Etienne du 14 août 1895 (voir *infra*, p. 186).

— 12 juillet 1898. Alger. Exploitation, par le concessionnaire d'une mine de fer, de minerais de fer superficiels sis à l'intérieur de la concession (*affaire GUINEBERTIÈRE ET HARVIN contre C^{ie} DES MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID*; mines de *Bou-Hamra*); VII, 527.

— 22 décembre 1898. Lyon. Redevances tréfoncières; interprétation des actes administratifs déterminant la quotité de ces redevances; renvoi à statuer devant l'autorité compétente (*affaire SOCIÉTÉ CIVILE DES TRÉ-*

FONDS contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOLIERE ET FIRMINY); VIII, 643.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL de Lyon, du 15 novembre 1899. Grève d'ouvriers mineurs; réquisition; nécessité de l'intervention des autorités locales; application de l'article 5 du décret du 3 janvier 1843 (*grève d'août 1899 aux mines de la Loire*); IX, 202.

— 22 décembre 1899. Douai. Mines; dégradations causées à des terrains; irrecevabilité d'offres d'indemnité représentant la dépréciation de ces terrains devenus impropres à recevoir des constructions; responsabilité des dommages causés aux constructions élevées postérieurement (*affaire RINCHEVAL contre COMPAGNIE DES MINES DE LIÉVIN*); IX, 467.

— 13 février 1900. Orléans. Carrière souterraine; galeries superposées constituant des propriétés distinctes; droits des propriétaires respectifs (*affaire BIGOT contre BONROY*); X, 26.

— 23 mars 1900. Alger. Exploitation, par le concessionnaire d'une mine de fer des minerais de fer superficiels sis à l'intérieur de la concession (arrêt rejetant un déclinatoire d'incompétence déposé par le préfet du département; *affaire GUINEBERTIÈRE ET HARVIN contre COMPAGNIE DES MINERAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID*; mines de *Bou-Hamra*); IX, 485.

— 23 mars 1900. Alger. Arrêt conforme au précédent (mêmes parties; mines des *Karézas*); IX, 494.

— 27 mars 1900. Douai. Acci-

dent imputable aux préposés d'une compagnie minière; responsabilité civile de celle-ci et action récursoire contre les préposés (*affaire GAMBERT contre COMPAGNIE DES MINES DE DROCOURT*); X, 183.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL d'Alger, du 5 mai 1900. Exploitation, par le concessionnaire d'une mine de fer, des minerais de fer superficiels sis à l'intérieur de la concession (arrêt de sursis à la suite d'un arrêté de conflit, *affaire GUINEBERTIÈRE ET HARVIN contre COMPAGNIE DES MINERAIS DE*

FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID; mines de *Bou-Hamra*); IX, 486.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL d'Alger, du 5 mai 1900. Arrêt conforme au précédent (mêmes parties; mines des *Karézas*); IX, 494.

— 27 juin 1900. Douai. Appareils à vapeur; contravention aux règlements; application de la loi du 21 juillet 1856; X, 206.

— 8 mars 1901. Amiens. (Même affaire que la précédente); X, 209.

DIX-HUITIÈME SECTION

JUGEMENTS DE TRIBUNAUX

JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL d'Alais, du 23 novembre 1871. Tarrissement de sources occasionné par l'exploitation souterraine d'une mine; terrains d'où provenaient les sources appartenant au concessionnaire (*affaire VILLESCHE contre COMPAGNIE DES FORGES ET FONDERIES D'ALAIS*); IV, 13.

— 17 juin 1881. Saint-Etienne. Tarrissement de sources occasionné par l'exploitation souterraine d'une mine; dommages causés à des fonds voisins de la mine; absence de responsabilité (*affaire SIGRAND contre COMPAGNIE DES MINES DE ROCHE-LA-MOLIERE ET FIRMINY*); IV, 18.

— 13 novembre 1886. Saint-Etienne. Mines; accident; res-

ponsabilité (jugement préparatoire; Voir *infra* le jugement au fond du 27 juin 1888; *affaire FRÉRY contre SOCIÉTÉ DES HOUILLÈRES DE SAINT-ETIENNE*); I, 300.

JUGEMENT DU TRIBUNAL CIVIL DE Saint-Etienne, du 24 février 1887 (jugement préparatoire; même affaire que la précédente); I, 300.

— 29 mai 1888. Saint-Etienne. Redevances tréfoncières; cessation de l'exploitation de la mine ayant entraîné la suspension de ces redevances; exploitation par remblais (*affaire SOCIÉTÉ CIVILE DES TRÉFONDS contre exploitants de la mine de MONTAUD*); III, 63.

— 27 juin 1888. Saint-Etienne. Accident survenu dans une mine;